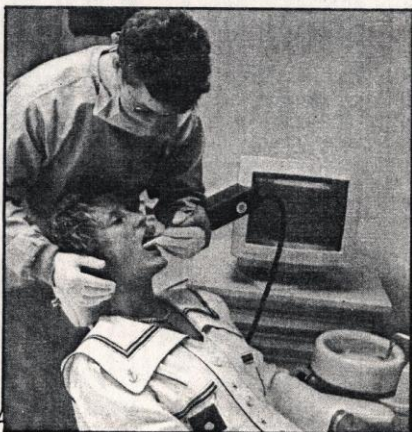


SANTÉ

La société Henson International basée à Vienne dans l'Isère a les dents longues. Spécialisée en CFAO dentaire, elle devrait commercialiser la machine de François Duret en Allemagne et aux Etats-Unis à la fin de l'année.



La sonde optique révolutionne la « pâteuse » prise d'empreinte

A côté de la redoutée roulette, le dentiste va maintenant pouvoir disposer d'une panoplie d'outils... informatiques. Le procédé inventé par François Duret, un dentiste de Grenoble, a introduit en France la Conception et Fabrication assistée par Ordinateur (C. F. A. O.) de prothèses dentaires.

matériaux composites. Une opération qui nécessite de A à Z environ une heure pour la fabrication d'une couronne.

Henson International qui a assuré la recherche, le développement et l'industrialisation du produit entre 1984 et la fin 1988, assistée par des sous-traitants comme Thomson ou Matra-Data-Vision, en a jusqu'ici vendu une trentaine en France. Les machines de François Duret sont actuellement en cours de validation clinique dans

recteur général d'Henson International.

Les prothésistes s'opposent-ils à la diffusion du système Duret ? La C. F. A. O. de la prothèse dentaire bouleverse en effet en premier lieu leur travail et peut même apparaître comme une menace pour la profession puisqu'elle permet au dentiste de réaliser lui-même des prothèses au bout de dix jours de formation.

Il combine prise d'empreinte vidéo de la cavité, calcul automatique de la pièce de plombage à réaliser et fraisage de celle-ci. Siemens en aurait déjà vendu quelques trois cents en Allemagne. Différence de sophistication et de prix... l'outil informatique de Siemens coûte environ 300 000 francs et celui d'Henson 1 MF.

« Il ne s'agit pas d'un concurrent pour nous dans la mesure où ce système se limite à combler les caries et à

calculer le seul emboîtement à la cavité » commente Gilles Dechelette. « Mais nous n'avons pas d'illusion, maintenant que la voie est tracée, des produits concurrents vont apparaître ».

Henson International a d'autres prototypes en réserve : un système d'analyse par ordinateur du mouvement mandibulaire et un système d'analyse automatique des couleurs des dents.

NADINE BAYLE ■

30 MACHINES EN FRANCE

Doté d'un système de vision artificielle en trois dimensions par sonde optique, il révolutionne la « pâteuse » prise d'empreinte des mâchoires... Les photographies de l'empreinte prises par la sonde sont digitalisées et leurs coordonnées sont traitées par ordinateur grâce à un logiciel d'application dentaire qui conçoit et adapte la prothèse à l'environnement dentaire sous le contrôle du praticien. Une fois cette phase terminée, les calculs de découpe de la prothèse sont transmis à une machine qui usine la pièce dans des

praticiens clients. Le produit devrait recevoir les homologations nécessaires à sa commercialisation en Allemagne et aux Etats-Unis à la fin de l'année et entamer une carrière internationale.

MOINS DE PROTHÉSISTES ?

Au total, le marché mondial est estimé à 400 000 chirurgiens-dentistes dans les pays développés, dont 36 000 en France. « Ils sont 150 000 en Amérique du Nord et représentent le marché le plus intéressant par sa grosse capacité d'investissement » précise Gilles Dechelette, di-

AU GRENEAU

« En fait la C. F. A. O. dentaire permet aux prothésistes d'apporter un savoir-faire plus intellectuel » renchérit Jean-Marc Perrot, prothésiste et formateur sur la machine Duret. « Elle améliore leur productivité mais ne remet pas leur fonction en cause ».

La C. F. A. O. dentaire commence en tous cas à se développer de façon inéluctable. Depuis fin mai, l'allemand Siemens se positionne sur le marché français avec son Ceramic Reconstruction System, qui permet de produire en cabinet les céramiques pour boucher les caries.

SIEMENS MONTE

Henson International augmente son capital

Henson International vient de procéder à la fin du mois d'août à une augmentation de son capital qui est passé 10 MF à 30 MF. Filiale à 51 % de la holding Hennequin (basée à Lyon et dont le chiffre d'affaires global était de 320 MF en 1989), François Duret en est l'administrateur et possède avec son frère 8 % du capital, le reste des actions étant détenu par les cadres, le personnel et des financiers dont la Banexi et Siparex. Henson International a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 30 MF en 1989 et compte soixante personnes. La société possède une filiale de trois personnes à Los Angeles : Henson Technologies Inc.

LIVRES

La santé à rendez-vous avec la communication

« Rendez-vous à Lyon », le groupe de professionnels de la communication fondé par Michèle Neyret, prend le pouls de la santé à Lyon. Il se propose de réunir autour d'une même table et d'un livre unique secteur public et secteur privé de la médecine.

« Une idée fédératrice » mais surtout un outil de valorisation et de diagnostic du secteur, qui sera passé au scanner à travers une déclinaison de A à Z de ses thèmes fondamentaux, d'Acupuncture à Virologie. Dans ce mini-dictionnaire de la santé chaque sujet sera abordé sous un angle spécifiquement lyonnais, soulignant le point fort ou l'originalité locale.

Danièle Guillot, chargée de la communication aux Hospices Civils, assure l'animation du comité de rédaction qui travaille depuis plusieurs mois sur les thèmes et les auteurs. D'ores et déjà des grandes signatures de la profession comme celles de Michel Jouvet, Christian Collombel, Alain Mérieux, Christian Boiron et François Juillet (entre autres...) sont acquises.

Reste à boucler le financement du projet... La ville de Lyon a été sollicitée.

« Rendez-Vous à Lyon, Recherche et Santé » s'est donné pour objectif d'être publié et tiré à 10 000 exemplaires d'ici à la fin de l'année, en bilingue français-anglais. En fond, il s'agit de « vendre » Lyon et de diffuser l'ouvrage comme cadeau personnalisable à l'usage des entreprises et des institutions lyonnaises.

« Rendez-Vous à Lyon » a déjà été édité en deux langues il y a deux ans « Le répertoire de Lyon », mi-livre, mi-livre d'art, destiné à véhiculer en France et dans le monde l'image de la ville.

LE DROIT DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Le droit de la protection sociale complémentaire ne relève pas d'une construction juridique unique mais d'un ensemble de règles empruntées à diverses branches du droit de l'entreprise. L'ouvrage de Gilles Briens, avocat à la Cour d'Appel de Lyon, en fait la synthèse et tient

compte de l'apport de la loi Evin du 31 décembre 1989 qui a réformé en profondeur le système. Mise en place de la protection sociale complémentaire, fonctionnement, modification, dispa-



rition du régime de protection sociale... un outil de travail qui s'adresse en particulier aux chefs d'entreprises, responsables des ressources humaines et praticiens de l'assurance collective.